



## RENCONTRE AVEC LA COORDINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

MERCREDI 11 MARS – RÉPONSES DE CÉDRIC VAN STYVENDAEL

### *Point global en guise de bilan de l'équipe municipale sortante*

**En 2014, Villeurbanne a augmenté le budget de l'éducation de plus de 1,5 millions d'euros** en dépenses nettes pour le périscolaire pour la mise en place des 4,5 jours et des activités qui n'existaient pas auparavant.

À la rentrée 2019, après un bilan partagé, un accueil du matin a été créé.

La ville a **signé un projet éducatif de territoire avec l'État et la CAF, qui est ambitieux**. Voté à l'unanimité du conseil municipal en décembre dernier, il engage la Ville jusqu'en 2022 y compris sur les rythmes. Un plan mercredi a été signé qui est entrée en vigueur en janvier 2020 et qui donne des financements supplémentaires à l'USEP pour améliorer les taux d'encadrements le mercredi après-midi.

**C'est dans cette dynamique que la liste « Villeurbanne en commun » s'inscrira, faisant de l'éducation une priorité municipale.**

### **Quelques chiffres clefs**

- 450 agents + 700 animateurs dans les écoles.
- 1300 enfants accueillis le mercredi
- Subvention à l'USEP : 450 K€
- Chamagnieu : 4000 enfants accueillis par an (classes transplantées et accueils de loisirs), soit 30% des élèves
- Coût estimatif de Chamagnieu : 1M€/an



place  
publique

GÉNÉRATIONS  
le mouvement



COVRA  
Collectif Villeurbannais pour un  
Rassemblement Antilibéral



nouvelle  
DONNE



VILLEURBANNE  
insoumise

CÉDRIC VAN STYVENDAEL

→ 06 14 91 56 64 → cvs2020@villeurbanne-en-commun.fr

→ villeurbanne-en-commun.fr



## **SUJET 1 : POLITIQUE ÉDUCATIVE MUNICIPALE**

**Modifierez-vous ou maintiendrez-vous les rythmes scolaires actuels ? Si modification il y avait, quels seraient les nouveaux rythmes scolaires ?**

**En préalable, quelques éléments de contexte** : la semaine à 5 ou 6 matinées est la règle dans la quasi-totalité des pays du monde où les enfants ne sont pas plus fatigués. C'est aussi le cas dans de nombreuses grandes villes de France : Paris, Nantes, Brest, Rennes, Dijon, Metz, et en région Auvergne Rhône-Alpes : Grenoble, Clermont-Ferrand, Bourg-en-Bresse.

**Quelques éléments de bilan** : 47% des parents apprécient l'organisation actuelle contre 43% qui ne l'apprécient pas. Le retour est donc très partagé. Quel que soit le choix, on ne pourra pas faire l'unanimité. Côté enseignants, certes la majorité en maternelle était pour un retour aux 4 jours mais en élémentaire c'était 50/50.

**Il faut également rappeler le soutien total de la principale fédération de parents (FCPE), des DDEN et du SGEN CFDT, des chronobiologistes, ainsi que des directeurs/trices de REP/REP+.** Car la question n'est pas que la fatigue mais d'abord la réussite scolaire qui est primordiale, à fortiori en élémentaire.

**Pour améliorer la qualité, il y a un préalable : s'engager dans la durée, donc ne pas remettre au débat chaque année le sujet des rythmes.**

**Une éventuelle décision de repasser à une semaine de 4 jours** fait l'objet pour la rentrée septembre 2020 d'une demande à l'Inspection académique qui doit être déposée lors du premier trimestre de l'année

**Pour septembre 2020, les choses sont déjà décidées et actées.** Même une nouvelle équipe qui promettrait de changer les rythmes actuels ne pourrait pas le faire pour la rentrée 2020.

***Pour les rentrées suivantes, l'organisation en 4,5 jours peut évidemment être remise en cause. Cependant, reposer ce sujet suppose de le resituer dans l'ensemble des conditions d'accueil des enfants :*** temps scolaires, périscolaires et du mercredi, vacances courtes et longues...

***Au total, l'opportunité d'une remise en cause doit s'envisager au regard des deux seules questions qui valent :*** d'une part, les rythmes, tels qu'ils sont organisés sur Villeurbanne, sont-ils satisfaisant au regard de l'apprentissage scolaire ? D'autre part, quel projet périscolaire pour les enfants Villeurbannais et comment se met-il en place en complément du projet éducatif, à travers les différents temps ? Car, c'est bien l'enjeu de la ***réussite scolaire*** qui doit être notre aiguillon pour toutes les décisions dans la matière.

***Une évaluation en continu des dispositifs doit être organisée*** de manière notamment à ajuster selon les niveaux (maternelles), les temps et les partenaires mobilisés, les propositions municipales.

***En tout état de cause et pour toutes les raisons invoquées plus haut, la liste Villeurbanne en Commun ne propose pas, dans un premier temps, de remettre en cause l'organisation actuelle des temps de l'enfant.*** En revanche, elle est prête à étudier toutes les évolutions et tous les ajustements qui tendraient à adapter le système aux enfants de maternelle.

***Quelle est votre position vis-à-vis de ce projet éducatif de territoire ? Le programme de réussite éducative sera-t-il reconduit ?***

***Le projet éducatif de territoire est un contrat entre la ville et l'éducation nationale qui vise à organiser les conditions de mise en œuvre du périscolaire et du lien entre les différents temps.*** Il permet aussi à la ville d'intégrer le plan mercredi et de bénéficier de plusieurs sources de financement à ce titre (financement de l'USEP). Il a été reconduit en décembre 2019 pour une période de 3 ans. Evidemment, cet engagement pris avec l'Etat peut toujours être remis en cause au regard notamment à des décisions sur l'organisation de la semaine des 4,5 jours.

***Cependant, il a fait l'objet d'un travail d'élaboration associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et définit quatre axes d'intervention prioritaires, partagés par l'ensemble des acteurs :***

- favoriser la réussite éducative, l'émancipation et l'autonomie,
- développer la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes,
- développer l'offre scolaire, de garde et de loisirs et soutenir la parentalité,
- renforcer la continuité éducative et sa coordination sur tous les temps de l'enfant de 0 à 16 ans.

***La liste Villeurbanne en Commun reconnaît la pertinence de ces quatre axes.*** L'enjeu est surtout de savoir en termes de mise en œuvre si les actions sont les bonnes, sont suffisantes et quels moyens peuvent au cours des trois années du contrat, venir renforcer les différents objectifs. Quoi qu'il en soit, pour nous, c'est un cadre qu'il est intéressant de conserver.

***Pour ce qui est du Programme de Réussite Éducatif (PRE), il s'agit d'un dispositif mis en place, et financé, essentiellement par l'État (à hauteur de 140M€) et qui vise particulièrement à travailler la question du lien entre le primaire et le collège et la prévention du décrochage scolaire dans les premières années de collège. C'est un dispositif qui organise le suivi individualisé d'un certain nombre d'élèves et qui permet véritablement de dégager des moyens d'accompagnement complémentaires (activités sportives, activités culturelles, suivi psychologique, travail sur l'orientation...). Il nous paraît essentiel de conserver ses principes et modalités d'actions. Par ailleurs, nous soutiendrons fortement son extension au Tonkin, au regard des difficultés rencontrées par un certain nombre important d'élèves de ce quartier.***

***Que ferez-vous pour faciliter la scolarisation des enfants sans abri ?***

La scolarisation des enfants sans abri comporte deux volets :

Cela renvoie d'une part à la ***question de la domiciliation de ces enfants, et de la domiciliation de leurs parents.*** A partir du moment où les parents sont domiciliés à Villeurbanne, il est obligatoire pour le maire de scolariser les enfants à Villeurbanne. Or, la ville de Villeurbanne se distingue par le nombre élevé de personnes domiciliées par le CCAS puisque la commune applique l'ensemble des textes qui favorisent la domiciliation, au contraire de beaucoup de villes, même dans l'agglomération, qui posent des critères plus

ou moins légaux pour éviter les domiciliations (Lyon et Villeurbanne représentent 75% des personnes domiciliées sur la Métropole). La domiciliation des familles et donc des enfants est essentielle pour que puisse s'exercer l'obligation scolaire

Cela renvoie aussi à la question des **conditions de vie des enfants ainsi scolarisés** : l'enjeu de favoriser l'accès à un logement des familles dont les enfants sont scolarisés à Villeurbanne est très important pour la liste Villeurbanne en Commun...il a été pris en compte dans le programme « une école, un toit, des droits » mis en place par la ville mais il faut lui donner encore plus d'ampleur.

**Pour autant, nous considérons que l'occupation des locaux scolaires ne peut apparaître comme une solution pérenne** : cela nous semble à la fois inadapté pour l'hébergement et cela pose problème pour la fonction éducative.

**Nous proposons néanmoins de mieux prendre en compte ce sujet, en aménageant par exemple, des lieux de douches dans les écoles pour permettre aux enfants hébergés dans des conditions précaires d'avoir dans l'école un accès à l'hygiène.** Cela reste cependant un pis-aller à des solutions plus pérennes, l'enjeu prioritaire étant d'assurer des conditions d'hébergement stables et convenables.

### **Maintien de la gestion par crédit libre et avec quelle répartition ?**

**Les crédits libres ont été augmentés de 5% par l'équipe sortante au début du précédent mandat**, alors que beaucoup de villes ont dû les baisser. Ce maintien a été assorti d'une obligation de meilleure répartition sur toutes les écoles, en lien avec les circonscriptions de l'Éducation nationale. Seul le budget de financement des classes transplantées hors Chamagnieu a dû être supprimé pour les contraintes budgétaires mais la ville a gardé une partie de la somme pour faire les « semaines rencontres et territoires » où les enfants peuvent découvrir pendant une semaine leur environnement plus proche autour d'une thématique.

**La liste Villeurbanne en commun s'engage à maintenir ces dispositifs, en exprimant malgré tout une certaine vigilance sur un système de crédits d'utilisation libre** mais, s'agissant d'argent public, la mairie reste redevable

de leur utilisation. Par exemple, la mise en place d'un cartable vert permettant de garantir l'acquisition de fournitures scolaires conforme au développement durable peut aboutir à remettre en cause le libre choix des enseignants et aboutir à limiter le catalogue...

### ***Maintien CPA Chamagnieu ? Quelles améliorations ? Classe verte ou transplantée ?***

Nous comptons ***évidemment maintenir le CPS de Chamagnieu.***

Nous avons pour projet de ***créer sur le site de Chamagnieu un centre ressources en matière de développement durable*** qui permette de développer une fonction pédagogique d'éducation au développement durable (en direction des enfants, des enseignants, des acteurs associatifs...).

Nous proposons également ***diversifier l'accès à Chamagnieu*** (par exemple, les jeunes pendant certaines périodes de l'année) et pouvoir ouvrir le centre pendant tout l'été.

## ***SUJET 2 : PERSONNEL MUNICIPAL ET SON RÔLE DANS LES ÉCOLES***

### ***Quelle organisation du temps périscolaire ?***

***Le maintien de la formule des 4,5 jours aboutit à conserver une plage périscolaire de 16h00 à 18h00.*** Au regard de l'évolution récente avec la création d'un accueil du matin, nous proposons de ne pas étendre la plage du soir. Selon nous, cela permet d'éviter que des enfants restent trop longtemps dans un temps périscolaire sur la journée.

***La question est dès lors plutôt de différencier les deux temps*** de manière à avoir un temps de repos, libre et un temps plus encadré et avec un plus grand contenu qualitatif... Dans cette configuration, c'est le second temps qui pourrait avoir ce contenu plus qualitatif.

Nous estimons que le ***projet pédagogique pour le temps périscolaire doit être déterminé au regard du projet de chaque école.*** Cela n'empêche pas

d'avoir des éléments clés que sont l'accès à la culture d'une part, l'éducation au développement durable d'autre part. Nous considérons que leur mise en œuvre doit cependant dépendre des écoles et de leur propre projet pédagogique.

***Le recrutement de responsables du temps périscolaire dans chaque école à temps plein en charge de l'organisation de l'ensemble des temps scolaires (matin, midi, soir, vacances, petites et grandes) doit permettre progressivement de stabiliser et de former un personnel qui est aujourd'hui trop mobile.*** Cependant, le périscolaire devra continuer à fonctionner avec des personnels à temps non complet du fait de la dispersion de ces temps sur la journée et dans l'année. Nous réfléchissons à des formules de recrutement avec la direction de la jeunesse, voire des associations sportives. Aujourd'hui, l'enjeu est de construire un service public du périscolaire de qualité, et il n'y a pas de raison qu'on y arrive pas. Cependant, pour ce faire, il convient de ne pas remettre en cause tous les 4 ans l'organisation de ces temps. ***Pour stabiliser un système efficace, il faut construire l'organisation sur la durée.***

***Sur l'accueil du matin, nous pensons qu'il est nécessaire de travailler précisément aux modalités souhaitées.*** Si l'on souhaite avoir un temps garantissant la sécurité des enfants par exemple, il est un peu compliqué d'accepter d'avoir des enfants qui arrivent toutes les 10 minutes ou des parents qui entrent dans l'école sans surveillance. ***Il nous semble donc utile d'engager un travail spécifique pour cette question, qui prenne en compte toutes ces considérations.***

### ***Personnel municipal dans les écoles***

***Tout d'abord, il est utile de rappeler que le principe d'une ATSEM par classe maternelle n'est pas un principe appliqué dans l'ensemble des villes, c'est un choix décidé et assumé par la ville de Villeurbanne.*** Cela constitue un appui important apporté à la fonction de l'enseignant. Tout comme le choix de garder un gardien logé par école. Et enfin, depuis 2014, un coordonnateur péri-scolaire par groupe scolaire, ce qui est devenu rare ailleurs. Ces choix volontaristes seront conservés dans son intégralité.

***Pour autant, nous pensons qu'il est utile de réfléchir à sortir de la relation trop exclusive entre une classe / 1 enseignant / un ATSEM*** et promouvoir des fonctionnements plus collectifs, des logiques d'équipe. Cela vaut pour les enseignants et c'est aussi valable aussi pour les ATSEM.

**La question de l'école inclusive, par exemple,** pour les enfants en situation de handicap doit selon nous permettre à la fois de répondre aux enjeux de scolarisation de ces enfants mais aussi de permettre de travailler autrement, sur des projets transversaux qui dépassent un peu les classes, et la séparation entre enseignants, personnel municipal et intervenants associatifs ou autres. Dans cette optique, il est aussi essentiel que les parents soient associés à cette nouvelle manière de fonctionner. **Nous pensons que nous avons beaucoup à apprendre des écoles qui ont développé ces démarches inclusives et cela peut être utile à l'ensemble des enfants.**

**Pour un accompagnement optimum des enfants porteurs de handicap, nous exigeons de la part de l'État le recrutement d'AESH** (accompagnant les enfants porteurs de handicap) en nombre, formés et bien payés.

Aujourd'hui, **les formations en matière de handicap, d'égalité fille-garçon, existent. Nous souhaitons les développer et progressivement les rendre obligatoires.** Selon nous, il faut, pour l'ensemble des agents en contact avec des enfants que la fonction éducative soit plus clairement repérée et que la formation aille avec. C'est vrai à l'école mais aussi dans les équipements sportifs, culturels. C'est vrai pour les personnels municipaux mais aussi pour les personnels associatifs, voire aussi pour l'éducation nationale.

**La question de l'absentéisme du personnel intervenant dans les écoles est très importante.** Les taux d'absentéisme sont conséquents et viennent s'ajouter à des mouvements sociaux à répétition qui touchent particulièrement les écoles.

Ce phénomène est notamment lié à un vieillissement du personnel sur des métiers physiques, notamment agents d'entretien. **Nous renforcerons les brigades de remplacements et mènerons un travail de fond sur l'absentéisme.**

**Nous avons conscience que c'est une question complexe** qui adresse à la fois conditions de travail, les moyens pour fonctionner et le calibrage des besoins en personnel mais également les moyens de remplacement, ainsi que les statuts et la mobilité du personnel. Ainsi, il ne serait pas forcément efficace d'ajouter indéfiniment des moyens sans traiter les autres sujets listés ci-dessus.



Globalement, ***nous voulons donner de la souplesse au système en créant des pools de remplacement*** qui permettent que ne durent pas longtemps des situations de sous-effectifs liées à des absences. Sinon, l'absentéisme des uns entraîne l'absentéisme des autres.

***Une analyse des types d'absences sera néanmoins à conduire pour y répondre de manière différenciée.*** Il y a des absences qui doivent être remplacées immédiatement (dans une équipe déjà en sous-effectifs, déjà en difficulté), d'autres qui peuvent dans un temps court, ne pas être remplacées (par une amélioration notamment du travail en équipe). L'absence du référent liaison froide ne devrait pas par exemple avoir pour conséquence de perturber le déroulement du repas mais être soit remplacée par un autre membre de l'équipe, soit au niveau de la cuisine centrale. Dans ce cas, il apparaît que le fait de donner plus de responsabilité à la cuisine centrale sur le déroulement des repas au sein de l'école pourrait être une manière de mutualiser les moyens autrement entre les écoles.

***Sur les mouvements de grèves qui ont été nombreux ces dernières années.*** Nous avons conscience que ces mouvements ont des répercussions très fortes sur le service public de la restauration scolaire. Il faut considérer le caractère très négatif d'une organisation dégradée du service de restauration pour la sécurité et la santé des enfants et donc considérer que ce service public doit être assuré avec une certaine continuité : mise en place par exemple, d'une nécessaire information avant les mouvements de grève, voire application d'un principe d'un exercice du droit de grève pour la journée et non seulement sur le temps de restauration. Cependant, ***l'enjeu est surtout d'avoir un dialogue social de qualité qui permette d'avoir une prévention des conflits sociaux et évite qu'ils deviennent le seul outil de pression.***

## **SUJET 3 : BÂTIMENT ET ÉQUIPEMENT**

À titre de bilan de l'équipe sortante :

**75M€ investis sur ce mandat**, c'est un record pour un seul mandat.

**De nombreuses restructurations**, notamment en éducation prioritaire, de la mise en accessibilité et de la rénovation thermique, avec une grande exigence architecturale et l'association des enfants aux choix d'aménagements.

**Le point noir reste la réactivité des services sur les interventions rapides.**

### **Nouveaux groupes scolaires ?**

**La liste Villeurbanne en Commun propose de créer trois nouveaux groupes scolaires** au cours du mandat 2020-2026 : Simone Veil (Carré de Soie), Grandclément (dans le cadre de la ZAC), centre-ville (rue de la République)...

**Au-delà, la question de la taille des groupes scolaires est posée. Il est indispensable que les écoles restent à échelle humaine**, qui ne se traduit pas forcément par un nombre de classes maximum. Il n'est pas forcément aisé d'indiquer une référence optimum. Ce qui nous semble important, c'est d'avoir des écoles à échelle humaine où la gestion des flux liés à l'école maternelle par exemple soit très différenciée : par exemple, nécessité d'avoir des parvis distincts, des cours d'écoles avec des fonctions très différentes. Au total, il ne s'agit pas que d'une question de taille mais aussi et surtout de conception des bâtiments et des espaces. Le groupe scolaire Rosa Parks le montre. Le futur groupe scolaire Simone Veil en sera également une bonne illustration. C'est aussi un enjeu pour toutes les rénovations d'ampleur d'écoles, comme le démontrent les travaux réalisés à l'école Berthelot.

**Par contre, il faut envisager les choses avec souplesse et il peut être de bonne politique de prévoir des nouveaux emplacements réservés pour les 10 ans à venir.** C'est une idée qui pourrait être mise en œuvre pour le terrain ACI. C'est une manière d'anticiper les évolutions.

**Maintien d'une enveloppe budgétaire liée au confort thermique des écoles**

**Notre liste propose d'entreprendre des travaux dans toutes les cours d'école pour les végétaliser et en faire des espaces de respiration et de fraîcheur.** Des moyens techniques d'aménagement peuvent également être déployés comme des brise-soleil. Il est également possible de créer des salles rafraîchies dans les écoles maternelles.

La question de la priorisation pour l'accessibilité est une question de programmation de travaux mais aussi d'équipements et d'adaptation.

S'il faut repérer des moyens sur une période pluriannuelle pour cela, nous nous engageons à le faire.

### **Réalisation des travaux d'entretien**

Nous considérons qu'**il est nécessaire de définir des critères de qualité et de demander aux services de prendre des engagements sur le respect de ces critères** et des délais d'intervention.

Par ailleurs, nous mettrons en place **des systèmes permettant de faciliter les interventions en dehors des périodes d'occupation scolaire.**

Au total, nous sommes conscients qu'**il n'existe pas forcément de remèdes miracles sur le sujet, mais une volonté de prioriser ces interventions et** d'en faire un élément d'appréciation de la qualité du service.

### **Toilettes**

**C'est une question qui revient fréquemment** et qui constitue un point d'insatisfaction pour les élèves et les équipes éducatives.

Il s'agit à la fois d'une question de conception, d'entretien des toilettes et aussi de temps et de conditions d'utilisation.

Nous considérons que cela doit être un travail avec l'ensemble des personnels de la ville et de l'éducation nationale.

**Notre proposition :** À partir d'installations adaptées, nous proposons de mettre en place un nettoyage supplémentaire pendant la journée

(éventuellement par du personnel extérieur à l'école) passant quotidiennement dans l'ensemble des écoles de Villeurbanne.

## **Sécurité**

***C'est un enjeu très important. La sécurité au sein et proximité des écoles, liées à l'ensemble des problèmes de sécurité existants : que ce soit sécurité routière, protection, vis-à-vis du trafic, prévention de la délinquance.***

Le rôle des écoles doit être accru à ce niveau et il faut adapter les moyens et les interventions à la réalité physique et sociale de chaque école. Nous nous engageons à ***conduire une démarche à l'échelle de chaque école et établissement scolaire de la ville (collèges et lycées) pour déterminer les problèmes de sécurité rencontrés dans et à proximité de l'école, dans tous les domaines et en tenant compte des risques.***

Puis, ***nous déterminerons les bonnes réponses dans les différents domaines :***

- Aménagement urbain / voire interdiction à la circulation de certaines rues au moment des entrées et sorties scolaires / interdiction de stationner, ...
- Installation de caméras de vidéosurveillance à proximité des entrées des écoles si cela s'avère une intervention utile et efficace,
- Mise en plan des plans de sécurité : alarmes, ...
- Surveillance avec du personnel adapté : recours à solidarité service / mais aussi police municipale / ASVP
- Soutien des pédibus
- Intégration d'un volet prévention de la délinquance dans les projets pédagogiques des écoles : sensibilisation aux trafics, approche non violente
- Groupe de travail avec les parents
- Amélioration des dispositifs de signalement de l'enfance en danger avec la justice et la Métropole
- Travail sur le décrochage scolaire / la lutte contre les addictions et ses dangers (écrans, drogues...)

***Au total, notre ambition sur cette question de la sécurisation accrue des abords de toutes les écoles, est bien de sanctuariser l'école et la fonction éducative***

## **SUJET 4 : RESTAURATION SCOLAIRE**

### **Notre état des lieux**

#### **Points forts :**

- cuisine en régie, donc maîtrise totale de ce qui est produit.
- Travail à partir de produits bruts. R
- Repas avec ou sans viande ou porc.
- Un repas végétarien par semaine sans alternative (contrairement à Lyon).
- Travail de partenariat avec les agriculteurs locaux, plutôt que du greenwashing

#### **Points faibles :**

- Taux de bio inférieur à 10% (en raison principalement du coût) même si la mairie avance avec des agriculteurs en transition qui sont accompagnés.
- Plastique des barquettes : peu d'alternative qui garantisse la même sécurité sanitaire. Seul l'inox semble possible mais risque de troubles musculo squelettique chez les agents.

### **Origine et qualité des denrées**

Nous prenons l'**engagement d'aller vers un 100% bio et local progressivement en impliquant l'ensemble des acteurs concernés** (producteurs également...) au sein d'un projet global de restauration durable

Malgré l'augmentation mécanique du coût de revient d'un repas avec le bio, **nous prenons l'engagement de conserver en une tarification sociale et très sociale.**

**La transition vers le 100% bio et local se fera donc de manière progressive tout au long du mandat** car, nous savons que, pour l'instant, les filières ne sont pas toutes à maturité.

Pour cela, nous **instaurerons des relations directes avec certains producteurs pour accompagner dans des produits importants pour la restauration municipale leur transition** (par l'exemple pour la fourniture de pain). Accompagner, cela veut dire assurer que sur le moyen terme, ils deviennent des producteurs exclusifs pour la ville et que la ville leur achètera l'ensemble de la production. Nous travaillerons donc à trouver les outils adaptés en termes de marchés publics.

**La question de l'usage du plastique est réelle et nous nous y attèlerons.** Il faut être conscient que les alternatives viables et fonctionnelles ne sont pas encore totalement trouvées.

Sur la question de **l'accès à la cantine pour tous**, nous sommes conscients que ce n'est pas véritablement une question de tarif mais plutôt de capacité d'accueil physique.

**La liste Villeurbaine en Commun s'engage à pouvoir accueillir tous les enfants**, quelle que soit la situation de leurs parents ou de leurs tuteurs, pour éviter toute forme de discrimination. Pour autant, on ne peut pas considérer à la fois la nécessité de l'accès pour tous et en même temps entrer dans un consumérisme absolu face à la restauration municipale. Aussi, nous proposons de maintenir les conditions d'annulation actuelles. En tout état de cause, la restauration scolaire ne peut pas devenir un service à la carte.

**Plus largement, au-delà de la restauration scolaire, il faut que la question de l'alimentation soit aussi portée aussi à la maison.** C'est un enjeu de santé publique qui doit aussi mobiliser le service de santé scolaire de la ville

**Quoi qu'il en soit, nous ferons de cette question une grande priorité municipale car bien manger, c'est bien vivre !**

## **SUJET 5 : RELATION AVEC LES PARENTS**

### ***Place des parents***

***Nous considérons que le place des parents dans l'école doit être importante, étant entendu que chaque acteur de l'école doit trouver sa juste place, de manière équilibrée.***

***Nous considérons que les parents ne doivent pas être placés dans une position de « consommation » de service scolaire municipale*** mais bien participer à la conception et à sa mise en œuvre. Ces évolutions supposent sans doute de regagner en confiance dans les rapports entre la ville, les parents et l'éducation nationale.

Il faut reconnaître que les institutions ne sont pas toujours respectueuses du rôle des parents, de leur place, de leur fonction. Les relations optimales à trouver se jouent au niveau de chaque conseil d'école, cela se joue aussi au niveau municipal.

***Plus largement, nous considérons que les parents d'élèves ont un rôle tout particulier à jouer sur de nombreuses politiques municipales*** (éducative, mais aussi jeunesse, en matière de sécurité mais aussi au niveau culturel et sportif). Ils sont très sollicités et ce sont souvent les mêmes qui sont impliqués. Pour cela, nous devons donc trouver des modes de participation souples. Dans cette perspective, nous proposons de développer le portail famille de manière à la fois à faciliter toutes les relations « administratives » mais aussi développer une fonction forum et échanges qui permette à la fois d'améliorer la circulation d'information, le signalement des difficultés, la diffusion de bonne pratique et la mise en commun d'expériences.

Les politiques éducatives sont certainement un axe transversal de l'action municipale autour desquelles l'ensemble des autres politiques publiques doit s'organiser. L'enjeu de la réussite éducative pour un maximum d'enfants est un objectif spécifique de ces politiques éducatives. Une fois cela posé, les parents sont des acteurs incontournables et essentiels au fonctionnement de l'ensemble : ***la coordination des parents d'élèves est un véritable plus. Nous continuerons à la faire vivre de la manière la plus active et la plus ouverte possible.***

**Par ailleurs, nous considérons que l'éducation est un sujet éminemment transversal.** Il faut donc, par exemple, que tous les évènements de la ville (Invites / fêtes du livre jeunesse / les foulées) développent une dimension éducative et qu'ils soient portés en lien avec les parents : dimension éducative et parental. L'enjeu de la réussite scolaire se joue aussi sur la prise en compte de la parentalité dans la réussite scolaire, ce n'est pas un enjeu institutionnel de fonctionnement de l'école, c'est avant tout un enjeu social.

Il faut aussi maintenir des lieux de débats autour des questions éducatives. **Pour cela, la liste Villeurbaine en Commun propose de maintenir les Assises de l'éducation que D. Berthillier a initiées** de manière à rendre public le débat autour des politiques éducatives et de mieux en faire connaître les enjeux.



## ***Pour rappel, 12 grandes mesures pour bien grandir à Villeurbanne de la liste Villeurbanne en Commun***

- Création de ***trois nouveaux groupes scolaires*** à Grandclément, République et la Soie
- ***Plan de sécurisation aux abords de toutes les écoles*** dans en faire des espaces sûrs et apaisés
- ***Réaménagement de toutes les cours d'école pour les transformer en ilots de fraîcheur***
- ***Alimentation d'origine 100 % bio ou locale*** dans les cantines scolaires
- ***Objectif « écoles 0 déchets »***, avec sensibilisation des enfants et suppression du plastique dans les cantines, compostage dans les écoles ou à proximité,
- ***Développement d'actions éducatives pour lutter contre les discriminations dans le cadre de la création d'une Maison de l'égalité et des droits***
- ***Organisation d'ateliers d'apprentissage du vélo*** sur les temps péri-scolaires
- ***Construction d'une piscine*** au centre nautique Étienne Gagnaire pour que tous les enfants puissent apprendre à nager
- ***Création d'un Pass-sport permettant de pratiquer deux sports pour le prix d'un seul***

- **Ouverture d'un parcours d'enseignement et d'éducation artistiques pour chaque enfant,** en partenariat avec les équipements municipaux
- **Fermeture de certaines rues les mercredis** pour permettre aux enfants de jouer en toute sécurité
- **Aucun enfant sans projet pour les vacances scolaires** en augmentant notamment les places en centres d'accueil de loisirs



place  
publique

GÉNÉRATIONS  
le mouvement



COVRA  
Collectif Villeurbannais pour un  
Rassemblement Antilibéral



nouvelle  
DONNE



VILLEURBANNE  
insoumise

CÉDRIC VAN STYVENDAEL

→ 06 14 91 56 64 → cvs2020@villeurbanne-en-commun.fr

→ villeurbanne-en-commun.fr

